

LES SYNDICATS DES DIRECTIONS TECHNIQUES DE SNCF RÉSEAU



Le 17 juin 2021, les élus du CSE DT ont voté à l'unanimité un avis défavorable aux plans de réorganisation de la DGEX et de la DGII (PRI et AP hors DTR) qui prévoient, entre autres, environ 160 suppressions de postes sur 3 ans.

À l'issue de ce vote défavorable, le président du CSE concluait : « l'avis étant rendu, la Direction pourra mettre en œuvre le projet ».

Interpellée sur la situation déjà difficile des personnels en sous-effectifs et l'impossibilité pour les cheminot(e)s de réaliser l'ensemble des tâches avec encore moins d'agents, la Direction répond : « il devra y avoir des renoncements ».

Mais les collègues le savent, les renoncements, c'est le transfert vers les sous-traitants... et une charge supplémentaire ensuite pour la vérification du travail effectué alors que les compétences et les moyens disparaissent de l'entreprise historique.

Le CSE DT du 2 septembre prochain aura à son ordre du jour la consultation sur le projet d'optimisation des frais généraux administratifs (communication, gestion-finances, achats, ressources humaines) qui prévoit la suppression de 23 postes, celui du 23 septembre, la consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la DGII DTR (Direction Technique Réseau) qui prévoit la suppression de 75 postes supplémentaires en 2021, 2022 et 2023.

Pour ces seules réorganisations officielles (DGNUM, DGST, DGEX, DGII, administratif), ce ne sont pas moins de 287 postes supprimés ! Sans compter celles à venir : Direction Télécom rattachée au Siège DGOP...

Les organisations syndicales UNSA, CFTD, CGT, FO et SUD du périmètre CSE des Directions Techniques appellent les agents à se réunir dans leur service, à élaborer leurs cahiers de revendications, à établir la liste des effectifs dont ils ont besoin, à discuter des moyens à mettre en œuvre pour remettre en cause CES plans :

- **Pour le retrait du plan d'évolution de la Direction Technique Réseau, le retrait du plan d'optimisation des frais généraux administratifs, le retrait de tous les plans de réorganisation,**
- **Pour l'arrêt des suppressions de postes,**
- **Pour l'embauche des personnels supplémentaires nécessaires à la réalisation de toutes nos missions en interne, sans aucun « renoncement »,**
- **Pour le remplacement de tous les départs et les embauches de personnel pour couvrir les postes vacants,**
- **Pour décider des moyens à mettre en œuvre pour obtenir une organisation du travail qui nous permette d'assurer pleinement la qualité et la sécurité de nos missions.**

Nous vous invitons à rencontrer ou contacter vos représentants du CSE DT (élus et RPX) pour mettre en commun les cahiers de revendications des services et décider ensemble des moyens à mettre en œuvre pour remettre en cause CES plans.

Liste de vos représentants disponible sur le site du CSE DT

Le 7 juillet 2021